Ecrit par Echo du Mardi le 11 décembre 2023

Restriction d'eau : 2023 est l'année la plus sèche depuis 1871 autour d'Avignon

« Face à la situation de sécheresse hydrologique, la préfète de Vaucluse vient de prolonger les restrictions de l'usage de l'eau actuellement en vigueur jusqu'au 15 janvier 2024 (voir carte ci-dessous). Les pluies du mois de novembre ont été de nouveau largement déficitaires par rapport aux normales saisonnières, en particulier sur le centre et le sud du département où ce déficit atteint près de 70%, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce nouveau manque de pluie efficace en pleine période de recharge des nappes d'eau aggrave le déficit pluviométrique exceptionnel enregistré depuis le début de l'année, faisant de cette année 2023 la plus sèche observée depuis 1871 sur la région d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 11 décembre 2023

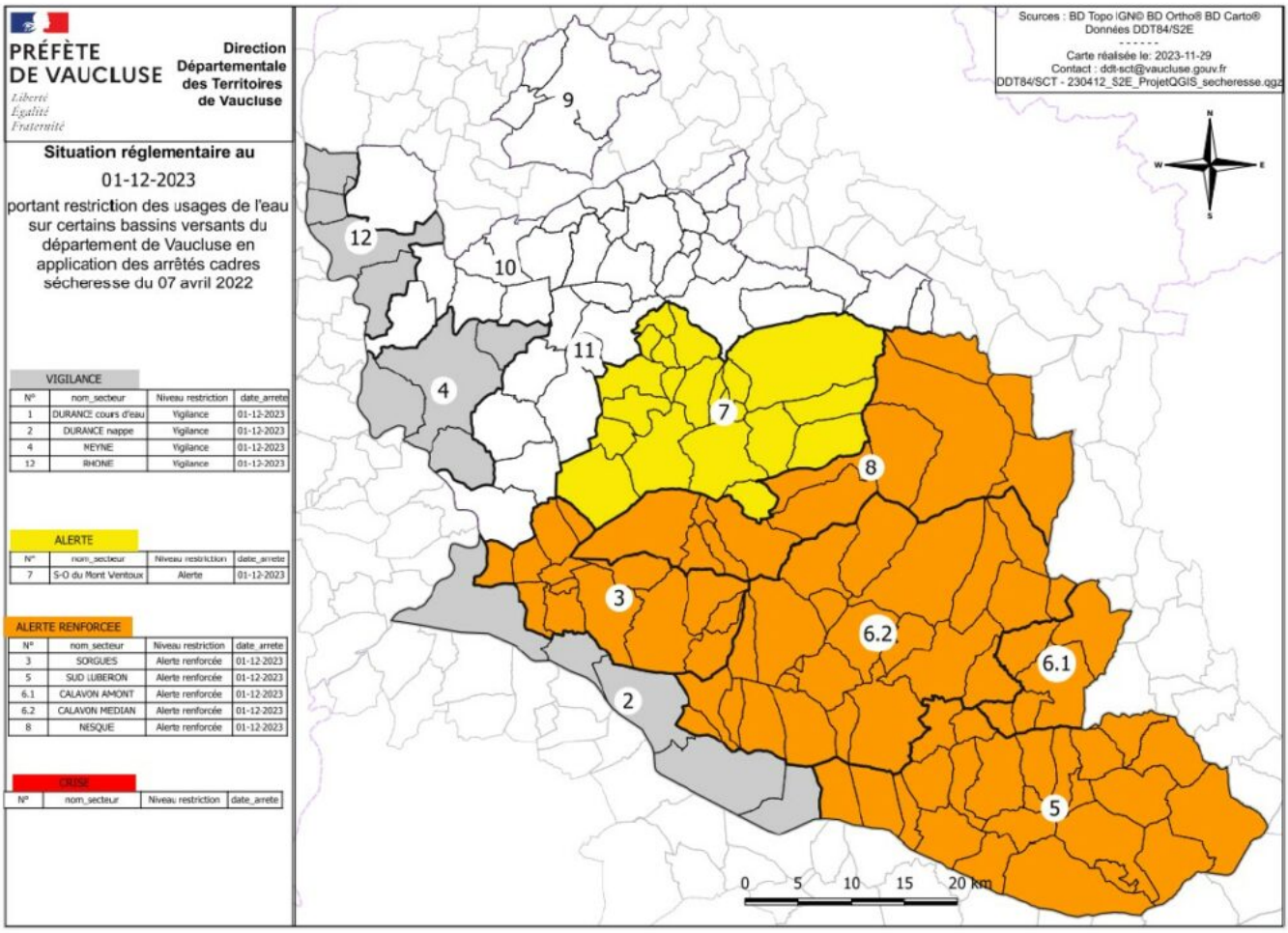

« La situation exige une plus forte vigilance qu'en 2022 pour l'ensemble des usages de l'eau, poursuit la préfecture de Vaucluse. Pour rappel en 2022, le territoire avait pu bénéficier d'une pluviométrie importante d'octobre à décembre. L'automne 2023 se caractérise d'ores et déjà par un épisode de sécheresse tardif au même titre que l'année 2017. »

En conséquence, la préfète de Vaucluse a décidé de prolonger jusqu'au 15 janvier 2024, les mesures de restriction de l'usage de l'eau suivantes sur certains bassins versants (voir :

• le maintien en situation d'alerte renforcée des bassins des Sorgues, du Sud-Luberon, du Calavon médian, Calavon amont et de la Nesque ;
• le maintien en situation d'alerte du bassin du sud-ouest du Mont Ventoux ;
• le maintien en situation de vigilance des bassins du Rhône, de la Durance et de la Meyne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 11 décembre 2023

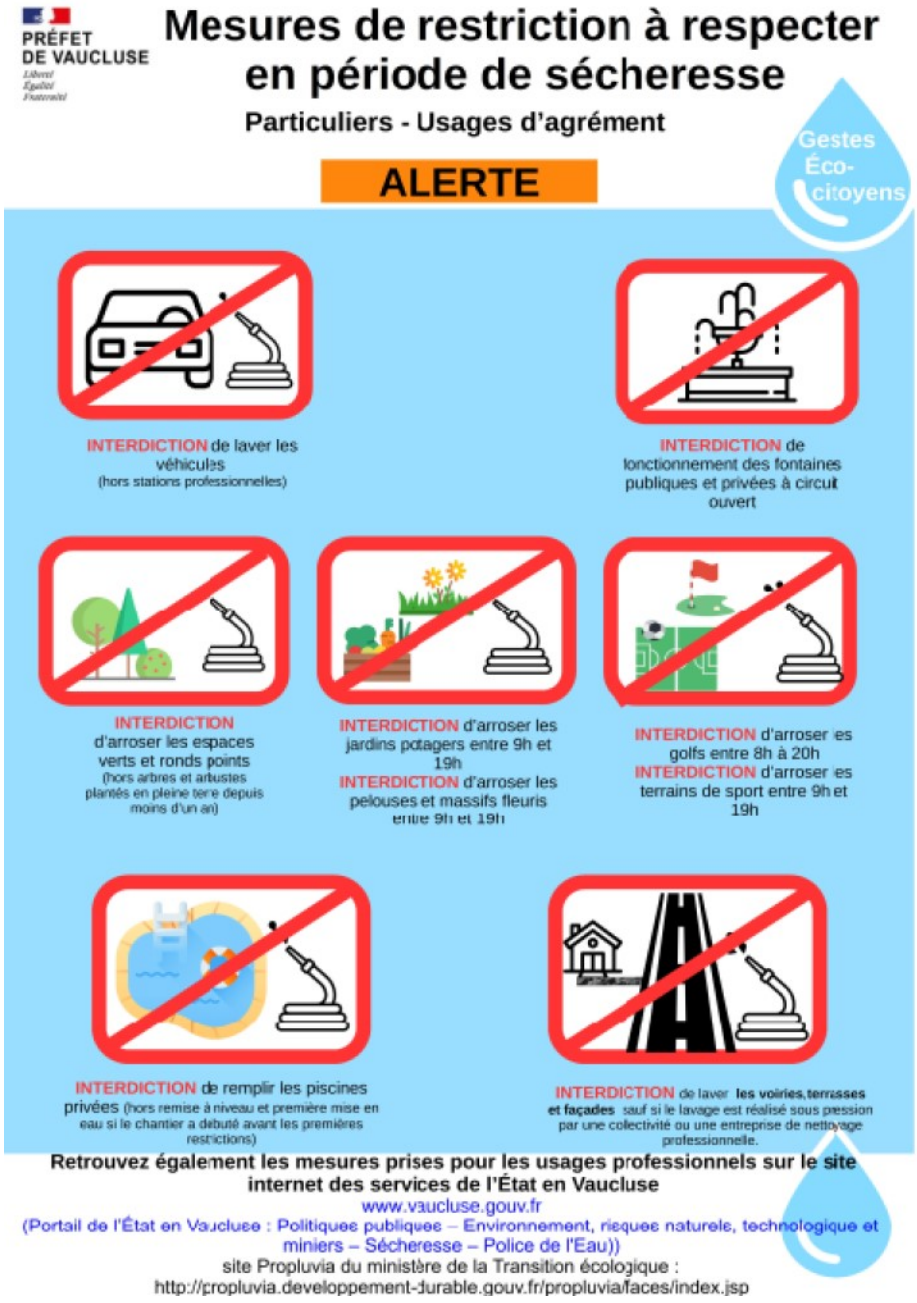

Le maintien en situation d'alerte renforcée et d'alerte entraîne des mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par l'arrêté cadre 'sécheresse' du 7 avril 2022 qui visent toutes les catégories d'usagers (entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers…). Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la préfecture de Vaucluse et sont transcrites sous la forme d'affiche d'information au public.

En cas d'amélioration de la situation avant la date du 15 janvier 2024, les mesures de restriction feront l'objet d'une nouvelle réévaluation. Cependant, force est de constater que le niveau actuel des nappes et

Ecrit par Echo du Mardi le 11 décembre 2023

l'absence pour le moment des précipitations automnales et hivernales oblige à maintenir en anticipation une posture prudente. La préfète de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire au strict nécessaire la consommation d'eau de chacun des usagers de l'eau.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le portail de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !